

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VII

QUÉBEC, OCTOBRE 1925.

N° 2

Il faut agir

LORSQUE le président actuel du Mexique, M. Calles, est arrivé au pouvoir en remplacement du général Obregon, il a énoncé un court programme politique qui a sans doute jeté un peu d'espoir dans son pays si tourmenté, mais a provoqué chez nous beaucoup de scepticisme.

“Le Mexique, a-t-il dit, a vu sa dernière révolution, désormais il se développera en paix.”

Depuis, il est vrai, ce pays n'a pas éprouvé les révolutions accoutumées, mais il accumule des causes qui ne pourront avoir pour effet qu'une autre révolution.

Depuis l'arrivée du président Calles, les catholiques n'ont jamais été si légalement persécutés; les lois sectaires et maçonniques n'ont pas trouvé de gouvernement plus intelligemment malin pour les appliquer selon leur signification sournoise.

Le correspondant du “National Catholic Welfare Conference,” nous donnait récemment des renseignements intéressants sur la situation qui est faite à nos coreligionnaires de ce pays. Il nous donne des exemples qui illustrent bien l'étendue de la persécution, mais aussi l'esprit de résistance aux lois injustes que l'on signale chez la jeune génération.

* * *

Un jeune garçon de quatorze ans était, il y a quelque temps, accosté sur la rue par un homme d'une cinquantaine d'années. Quel insigne portes-tu sur le parement de ton habit, demanda-t-il brusquement au jeune garçon?

C'est l'emblème de l'Association de la Jeunesse catholique du Mexique, lui fut-il répondu.

Alors, enlève-moi cela. Ne sais-tu pas que la loi prohibe le port d'un insigne religieux?

Ayant refusé d'en agir ainsi, le jeune garçon fut traîné à une pharmacie, d'où son agresseur appela un gendarme.

L'agresseur et le gendarme s'ingénierent à convaincre le garçon qu'il devait enlever cet insigne, le menaçant de le mettre en prison s'il refusait d'obéir à la loi.

Rien n'y faisait.

Ils voulurent alors lui faire un mauvais parti; mais plus rapide qu'eux, il leur cria une dernière fois qu'il ne donnerait pas son insigne. Et avant qu'ils ne réussissent à lui déchirer cet enseigne, il l'enleva lui-même, se la porta à la bouche et l'avalait.

La partie était gagnée.

C'est ainsi, dit-on, que la jeunesse catholique du Mexique comprend actuellement la résistance à la persécution. Cette persécution n'est pas nouvelle au Mexique, mais hier on se laissait tranquillement écraser, pendant qu'aujourd'hui on lui oppose une courageuse résistance. Et les exemples du genre sont légion.

Mais la légalité est tenace et méchante. Partout elle traque le catholique.

Personne ne peut avoir la permission de pratiquer une profession libérale s'il n'a obtenu son diplôme de l'université d'État.

Or, parce qu'un étudiant catholique à la nécessaire université d'État faisait partie de l'Association catholique de la Jeunesse, le gouvernement ordonna qu'on lui refuse l'accès à cette école. Ainsi placé le jeune étudiant en médecine est incapable de poursuivre son cours à moins qu'il n'émigre aux États-Unis.